

Essonne

N° 388

Journal



**District de l'Essonne
de Football**

Infos clubs (p. 1 à 10)

Annonce (p. 11)

Procès Verbaux (p. 10 à 15)



Le communiqué du Président pour cette nouvelle saison 2018-2019

Le District de l'Essonne de Football vous propose de consulter ci-après un communiqué de M. François THISSERANT, Président du District 91 et Vice-Président de la Ligue de Paris Ile-de-France, à l'attention de l'ensemble des clubs du District.



**FRANK CHRISTIAN
SPORTS**

Communiqué du Président

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,

La rentrée est déjà là, je suppose que celle-ci se fait dans la joie et la bonne humeur en raison de cet titre tant convoité de champions du monde que nos bleus nous ont acquis avec brio. Nous avons un peu, de près ou de loin, participé à cette victoire puisqu'un grand nombre de nos bleus sont issus de l'Île-de-France.

Cette nouvelle saison débute donc avec, sans doute, un apport de jeunes joueurs et joueuses dus à l'obtention de cette seconde étoile. Il va nous falloir faire face autant que faire ce peut, car nous le savons bien, que ce soit sur l'aspect structure ou encadrement, il y a des limites difficilement franchissables.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous y aider.

Fidèles à nos engagements, le comité directeur et moi-même continuerons à servir et aider nos clubs.

Certaines actions mises en place la saison dernière ont donné entière satisfaction et seront renouvelées.

Je pense au règlement des arbitres par l'intermédiaire du district, la mise en place d'un critérium des + de 55 ans qui réjouit nos anciens et qui se passe dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La permanence du mercredi opérée par la CDA qui permet aux arbitres de venir échanger ou se renseigner directement.

L'abandon de la « part district » pour la licence dirigeant (te), les dotations chasubles brassards pour les nouveaux accédants en D1.

Le trophée des champions 2017.2018 sera également réédité en ce début de saison.

Les formations de dirigeants, tant sur la FMI que sur les formations de secrétaires, de référents sécurité, de dirigeants accompagnateurs en football d'animation, en collaboration avec les techniciens du District. Et bien entendu les formations de cadres techniques.

Le nouveau dispositif FAFA sera bientôt connu, et dans le cadre de l'aide aux clubs que nous avons mis en place, le district vous accompagnera dans vos demandes.

La CDPME restera à votre service pour prévoir les risques éventuels liés à la compétition et assurer les médiations nécessaires.

Un des principaux sujets sera à l'ordre du jour de cette nouvelle saison, qui sera bien évidemment au cœur des projets. Il s'agit de la promotion du football féminin où plusieurs actions et animations vous seront proposées dans le cadre de la coupe du monde féminine 2019 que notre pays accueillera. Nous devons participer activement à cette promotion et à ces animations et je sais que vous répondrez présents.

Communiqué du Président (suite et fin)

Des nouveautés dans la pratique du football d'animation qui seront présentées par nos techniciens lors de la réunion de rentrée du 17 septembre.

Un guide destiné aux parents ainsi qu'aux éducateurs sera mis en ligne et expliqué lors de cette même réunion. Je vous invite à vous intéresser de près à ces nouveautés.

Afin de sensibiliser les différents acteurs de notre football départemental, vous trouverez en annexe [un rapport de sensibilisation](#) très explicatif et peu glorieux. Celui-ci met en avant la violence qui progresse dans le département. J'appelle à une prise de conscience de chacun afin que nous puissions ensemble faire face à ce phénomène, fléau de notre sport.

Mon comité directeur et moi-même restons à votre écoute, et nous vous souhaitons une excellente saison 2018.2019 dans un esprit sportif, convivial et respectueux.

Sportivement vôtre,

François THISSERANT

Président du district de l'Essonne
Vice Président de la Ligue de Paris Ile de France

FUTSAL



Saison 2018-2019

Critérium

U13

Rassemblements

U7-U9 & U11

Plus d'infos : essonne.fff.fr / 01.60.84.93.23

La refonte des Championnats de jeunes

Lors de sa réunion plénière du 25 Juin 2018, le Comité de Direction de la Ligue a :

- Pris acte de la décision de l'Assemblée Fédérale du 02 Juin 2018 relative aux modifications au Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes (cf. sur le site Internet de la F.F.F. pour prendre connaissance des textes votés lors de cette Assemblée), et au terme de laquelle les Ligues Régionales doivent mettre en place des Championnats U16 et U18 à compter de la saison 2019/2020, le nouveau Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes prévoyant que ce sont les clubs issus des Championnats Régionaux U16 et U18 qui accèdent respectivement au Championnat National U17 et Championnat National U19,

- Décidé qu'à l'issue de la saison 2018/2019, les Championnats Régionaux de Jeunes seraient modifiés comme suit :

- * Au niveau régional et départemental : le Championnat U19 devient le Championnat U18
- * Au niveau régional et départemental : le Championnat U17 devient le Championnat U16
- * Au niveau régional et départemental : Le Championnat U15 devient le Championnat U14
- * Au niveau régional : le Championnat U16 devient le Championnat U17
- * Au niveau régional : le Championnat U14 devient le Championnat U15

Cliquez **ICI** pour de plus amples précisions (structure des Championnats, accessions/relégations, etc.) sur la réforme des Championnats de jeunes adoptée par le Comité de Direction de la Ligue.

Calendrier Technique 2018-2019

Retrouvez le calendrier technique prévisionnel du District de l'Essonne de Football pour la saison 2018-2019, **en cliquant ici**.

Formations Dirigeants 2018-2019

Retrouvez les formations d'ores-et-déjà prévues par le District de l'Essonne de Football pour les dirigeants au cours de la saison prochaine, **en cliquant ici**.

Formation FMI recyclage le 07/09

Afin d'aider les dirigeants à l'utilisation de la FMI, le District organise une formation le Vendredi 07 septembre 2018.

Rendez-vous à 19h15 au District de l'Essonne.

Imprimez [la fiche d'inscription](#) et la retourner à secretariat@essonne.fff.fr

Arbitres et 1ère journée championnat Séniors

Reprise du Championnat pour les Seniors D1, D2, D3 et D4, ce dimanche 2 septembre 2018.

Malheureusement, pour cette première journée de championnat, beaucoup d'arbitres sont indisponibles. Le championnat sera couvert par des officiels, comme suit :

D1 : 1 arbitre de Centre, 1 arbitre assistant 1 et 1 arbitre assistant 2.

D2 : 1 arbitre de Centre et 1 arbitre assistant 1.

D3 : 1 arbitre de Centre.

D4 : Il n'y aura pas d'arbitres.

Bonne reprise.

ARBITRAGE : Les formations 2018-2019

Retrouvez les dates des 3 sessions de formation initiale à l'arbitrage prévue pour la saison 2018-2019 :

Nouveauté cette saison : les bons de formations arbitres à télécharger dans :

<https://essonne.fff.fr/formations/inscriptions-formations/>

Ces bons sont à envoyer avec le dossier d'inscription.

1ère session ([fiche d'inscription et planning](#))

Samedi 22 septembre 2018

Dimanche 23 septembre 2018

Dimanche 30 septembre 2018

Samedi 6 octobre 2018

2ème session (inscription à venir)

Samedi 10 novembre 2018

Dimanche 11 novembre 2018

Dimanche 18 novembre 2018

Samedi 24 novembre 2018

3ème session (inscription à venir)

Samedi 19 janvier 2019

Dimanche 20 janvier 2019

Dimanche 27 janvier 2019

Samedi 2 février 2019

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs

Comme la saison précédente et par souci d'aide aux clubs, la Ligue de Paris Ile de France a édité et envoyé les bordereaux de demande de licences papiers aux clubs.

Toutefois, dès son ouverture, les clubs pourront de nouveau utiliser le service de dématérialisation des demandes de licences. Le périmètre reste identique à celui de la saison 2017/2018 à savoir les renouvellements et nouvelles demandes des joueurs amateurs et dirigeants.

Afin de vous aider dans cette démarche, le District de l'Essonne met sur son site le guide [« Dématérialisation des demande de licences Saison 2018/2019 »](#).

Demandes de licence 2018/2019 : mise à jour des photos

Conformément aux dispositions de l'article 2 bis du Guide de procédure pour la délivrance des licences (Annexe 1 aux Règlements Généraux de la F.F.F.), les photographies doivent être impérativement renouvelées :

- . Dans les 2 saisons suivant leur numérisation pour ce qui concerne les licenciés mineurs ;
- . Toutes les 5 saisons pour les licenciés majeurs.

Afin de vous permettre de gagner du temps dans le traitement de vos demandes de licences 2018/2019, vous pourrez, à compter du **1er Mai 2018**, mettre à jour les photos dont la durée de validité est à échéance du 1er Juin 2018, étant précisé que sur la liste de vos licenciés figurant dans FOOTCLUBS (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, sera signalé par un encadré rouge en face de son nom. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « photo invalide » apparaîtra. Il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

La mise à jour de membres du club : rappel

Conformément aux dispositions de l'article 35 des Règlements Généraux de la F.F.F., chaque changement dans la composition du Bureau ou dans les Statuts du club est notifié dans la quinzaine au District intéressé qui transmet à la Ligue. Les pièces justificatives (Procès-verbal de l'Assemblée Générale, etc.) doivent être jointes.

Outre cette information adressée aux instances, le club doit renseigner dans le logiciel fédéral FOOTCLUBS les changements intervenus au sein des membres de son Bureau.

Cliquez [ICI](#) pour prendre connaissance de la procédure pour modifier les personnes qui possèdent dans le club un titre ou une fonction particulière dans l'organisation.

Expiration des mots de passe Footclubs – FMI

Les mots de passe Footclubs des utilisateurs ayant un accès F.M.I. sont arrivés automatiquement à expiration le 30 juin 2018.

Les utilisateurs des F.M.I. sont donc invités à modifier leur mot de passe à partir du 1er juillet 2018.

2 possibilités pour changer son mot de passe :

Via le site internet <https://fmi.fff.fr/assistance/>

En utilisant la rubrique « Mot de passe expiré ou oublié »

Via Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

En utilisant la fonctionnalité “Mot de passe oublié” sur la fenêtre de connexion avant de vous connecter.

Le changement de mot de passe ne peut pas se faire dans l’application F.M.I. (ni sur tablette ni sur internet)

Cette procédure sera à renouvelée début JANVIER 2019.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer cette information à vos utilisateurs.

Les bordereaux de demande de licence 2018/2019 en ligne

A l’instar des saisons précédentes, l’impression des bordereaux de demande de licence a été reconduite pour la saison 2018/2019 ; ainsi, le Correspondant du Club recevra à compter de la fin de la semaine 22 :

- . Les bordereaux de demande de licence 2018/2019 au format papier : pré remplis pour les Renouvellements, et vierges pour les nouvelles licences et/ou les changements de club,
- . Des questionnaires de santé,
- . Les documents d’informations relatifs à l’assurance licence 2018/2019.

Dans l’attente de la réception de ces documents, vous pouvez télécharger :

- . **Formulaire de demande de licence Joueur/Dirigeant 2018/2019**
- . **Questionnaire de santé**
- . **Formulaire de demande de licence Educateur 2018/2019**
- . **Formulaire de demande de licence Arbitre 2018/2019**

Tout savoir sur la licence assurance 2018/2019

Il est rappelé que conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Ligue a souscrit au bénéfice de ses clubs et licenciés un contrat d'assurance collectif ayant pour objet de proposer un certain nombre de garanties en cas d'accident, dommages corporels ou sinistre survenant à l'occasion de la pratique sportive.

Il vous est proposé de prendre connaissance des garanties responsabilité civile et individuelle accidents, souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs (M.D.S.) au titre de la saison 2018/2019 en consultant :

- . [Le résumé des garanties souscrites](#) par la Ligue au bénéfice des clubs et licenciés.
- . [La notice d'information Responsabilité Civile](#) (contrat n°4035070H souscrit par la M.D.S. auprès de la M.A.I.F.).
- . [La notice d'information Individuelle Accident](#) (accord collectif n°980A18 souscrit auprès de la M.D.S.).

Afin d'accompagner au mieux les clubs et compte-tenu des questions récurrentes relatives au champ d'application de l'assurance, [une notice explicative](#) vous permettra notamment de comprendre pour quels risques et sinistres votre club est assuré par la Ligue.

Enfin, il est rappelé que la Ligue a souscrit auprès de la M.D.S. [un contrat de prévoyance « SPORTMUT FOOT »](#) qui permet de proposer aux licenciés de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières).

Groupes et Calendriers 2018-2019

Nous avons le plaisir de vous informer que les groupes et calendriers sont consultables sur notre site ainsi que dans vos footclubs. Vous trouverez également à télécharger [le calendrier général 2018-2019](#).

Les calendriers des dernières divisions U15/U17/U19 paraîtront le 20 septembre pour débiter la compétition les 29 septembre/30 septembre ; les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 17 septembre ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Urgent : Dossiers d'engagement Foot Féminin

Veillez consulter et télécharger [les dossiers d'engagement du Foot Féminin \(U9F,U11F et 13F\)](#), [les dossiers d'engagement du Foot Féminin \(U16F, U19F et SéniorsF\)](#) ainsi que [le calendrier prévisionnel pour la saison 2018-2019](#).

Ces dossiers sont à renvoyer avant le 15 septembre 2018.

Une réunion de rentrée Foot Féminin est organisée **le lundi 24 septembre 2018 à 19h00** à la salle de l'institut au district.

Nous invitons les responsables des clubs engageants des équipes à ces critères pour cette réunion.

De plus, veuillez inscrire vos meilleures joueuses (U12F /U13F/U14F/U15F) pour le 1er tour de détection de notre centre de perfectionnement féminin qui se déroulera le samedi 22 septembre au stade Taillefer à Brétigny sur Orge .

U14F-U15F : rdv 9h30 , fin 11h30

U12F-U13F : rdv 13h30 , fin 15h30

Les fiches d'inscription ont été envoyées sur les boîtes mails officielles et sont à nous retourner informatiquement à technique@essonne.fff.fr avant le mercredi 19 septembre 2018.

NOUVEAUTE POUR LES LICENCIES FEMININES

Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Pour les formations techniques et arbitrages, vous devez nous faire parvenir vos bons de formations ainsi qu'un chèque de caution de 50€ en cas d'absence à l'ouverture de la formation.

Vous trouverez les bons à télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://essonne.fff.fr/formations/inscriptions-formations/>

AIGLE FERTOISE BOISSY CUTTE

RECHERCHE ARBITRE ET ÉDUCATEUR U17

La FC MNVDB recherche pour cette saison (2018/2019) :

- un éducateurs dans la catégories U17
- des arbitres

Profil recherché : Etre volontaire, avoir une connaissance générale du football, savoir être à l'écoute.

Si vous êtes intéressé(e) par cette annonce, merci de contacter le responsable technique du club :

Philippe Stéphan

06 84 58 73 94

responsable-technique@fcmnvdb.fr

Merci de contacter Carlos RODRIGUES au 06.88.90.47.79 ou Freddy SMEETS au 06.86.92.44.34
ou par mail : 500668@lpiff.fr

- Suivi des Compétitions
- Les Statuts et Règlements
- Foot d'Animation

Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET
Membres : Mme FORBIN, IZARD
MM. EYL, LE PRUNENEC, MOZGALA,
RAMACKERS, LE BOULC'H,
BEAUJOUAN. BEZIA
CD : M. FORNARELLI
Excusés : MM. BRUNIER

PV du 04 septembre 2018

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs ; Il vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation** depuis

Footclubs et au secrétariat gestionnaire des compétitions d'accepter ou non ces demandes depuis FOOT 2000.

La procédure avec le formulaire reste inchangée ; Ce formulaire est disponible sur le site Internet :

<http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de modification de match).

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM et Vétérans sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre footclub une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des + 45 ans (de couleur grise) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches des compétitions féminines seront éditées (rose) dès l'établissement des compétitions.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué

officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur.

Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courrier de l'Agglomération de Cœur d'Essonne

Les stades : Faillu (Egly), Orangerie (Ollainville), Cornu (Saint Germain les Arpajon), et Babin (La Norville) seront fermés les jours fériés.

Courrier de la mairie de Lisses

Interdiction d'utiliser temporairement le terrain synthétique et vestiaires du complexe Diagona.

A compter du mardi 28 septembre 2018 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

au 9 septembre 2018 à minuit.

Arrêté municipal de la mairie de Draveil

Pour le Parking du COSEC : interdiction de stationner du 7 septembre 2018 à 18h au 9 septembre 2018 à 23h30.

Pour la rue Ferdinand Buisson du 8 septembre 2018 à 20h au 9 septembre 2018 à minuit.

Courrier de l'Agglomération de cœur d'Essonne.

Fermeture du stade Faillu à Egly jusqu'à fin septembre.

CALENDRIERS

Les calendriers des dernières divisions U15/U17/U19 paraîtront le 20 septembre 2018 pour débiter la compétition les 29/30 septembre ; les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 17 septembre 2018 ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Féminines

Rappel : Les dossiers d'engagement du Foot Féminin (U16F à Séniors F) pour la saison 2018-2019 ont été envoyés par mail.

Ces dossiers sont à renvoyer avant **le 15 septembre 2018**.

Seniors

Courriel de Villebon nous informant du désengagement de leur équipe Seniors évoluant en D5.

Amende pour désengagement après la parution des calendriers.

CDM

Engagement transmis par la Ligue de Paris pour l'équipe des Lusitaniens de Sainte Geneviève des Bois.

La Commission engage cette équipe en D2/B.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne CDM.

U19

Courriel d'Epinay Athlético nous informant du désengagement de leur équipe U19 en coupe.

Vétérans

Courriel de Massy demandant l'engagement d'une deuxième équipe en Vétérans.

La Commission engage cette équipe en D4/A.

Courriel de Ballanvilliers nous demandant l'engagement d'une deuxième équipe en Vétérans.

La Commission ne peut satisfaire à cette demande.

L'horaire proposé (13h) ne peut être accepté.

En outre, le courriel doit émaner de la boîte officielle du club.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors

Brétigny

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D1 auront lieu à 15 h 30 au Stade Auguste Delaune (Annexe 2), sur le terrain synthétique.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

U15

Ballancourt FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U15 évoluant en D3/A auront lieu à 14 h 30 été comme hiver.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

Montgeron ES

Les rencontres à domicile des équipes U15 évoluant en D1 et D4/D auront lieu à 16 h 30 été comme hiver.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

Saint Germain les Arpajon

Les rencontres à domicile de l'équipe U15 évoluant en D3/C auront lieu à 16 h 30 été comme hiver.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

U17

Ballancourt FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U17 évoluant en D3/B auront lieu à 12 h.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

Etampes FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U17 évoluant en D4/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

Verrières le Buisson

Les rencontres à domicile de l'équipe U17 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h au stade des Justices.

Les rencontres à domicile de l'équipe U17 évoluant en D4/B auront lieu à 12 h au stade Robert Desnos.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

U19

Brétigny

Les rencontres à domicile de l'équipe U19 évoluant en D1 auront lieu à 15 h 30 au Stade Auguste Delaune (Annexe 2), sur le terrain synthétique.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

COUPES ESSONNE SENIORS

Demandes de changement de terrain via Footclub

Morangis Chilly / Draveil * District

Accord de la Commission.

Match n°20845054 du 16 septembre 2018

Saint Vrain / Epinay Athlético * Essonne

Courriel d'Epinay Athlético nous informant du désengagement de leur équipe Seniors en Coupe de l'Essonne.

Amende pour désengagement après tirage.

Saint Vrain qualifié pour le tour suivant.

Match n°20844765 du 16 septembre 2018

Vigneux / Saintry * Essonne

Demande de Vigneux via Footclub pour jouer à 15 h 30 en baser de rideau de la coupe du District qui a lieu sur le même terrain.

Accord de la Commission.

Match n°20845054 du 16 septembre 2018

Epinay Athlético / Epinay sur Orge * District

Courriel d'Epinay Athlético nous informant du désengagement de leur équipe Seniors en Coupe du District.
Amende pour désengagement après tirage.
Epinay sur Orge qualifié pour le tour suivant.

Match n°20845054 du 16 septembre 2018

Saint Vrain / Fleury * District

Demande de Saint Vrain via Footclub pour inverser la rencontre compte tenu du tirage à domicile. Les installations ne permettent pas de recevoir deux matches le même jour.
Accord de la Commission en application de l'article 7.4 du règlement de la Coupe Sénior.
L'arbitrage reste à la charge de saint Vrain.

Match n°20845056 du 16 septembre 2018

Vigneux / Villabé * District

Demande de Vigneux via Footclub pour jouer à 12 h 30 en lever de rideau de la coupe de l'Essonne qui a lieu sur le même terrain.
Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT SENIORS

TI 72 h du 2 septembre 2018 reporté à une date ultérieure

Janville Lardy / Linas Montlhéry * D3/B

Demandes de changement de terrain via Footclub

Palaiseau / Savigny * D1

VYC / Ulis * D1

Fleury / Etampes * D3/B

Linas Montlhéry / Athis Mons * D3/B

Savigny / Janville Lardy * D3/B

Brunoy / Villemoisson * D4/A

Villabé / Soisy * D4 / B

Accord de la Commission.

Match n° 20577945 du 2 septembre 2018

Montgeron / Lissois * D2/B

Courriel de Montgeron nous avisant du forfait de son équipe pour cette rencontre, en date du 31 août 2018.
1er forfait de Montgeron.

Match n° 20578076 du 2 septembre 2018

Breuillet / Epinay Athlético * D3/A

Rapport de l'arbitre. Remerciements.
Demande de rapport complémentaire.

Match n° 20578338 du 2 septembre 2018

Arpajonnais / Lissois * D4/A

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant, pour sa réunion du 11 septembre 2018, sous peine de match perdu (article 44 du RSG du DEF).
Amende réglementaire (vois annexe financier).

Match n° 20578339 du 2 septembre 2018

Saint Vrain / Angervilliers * D4/A

Lecture de la feuille de match.
1er forfait d'Angervilliers.
Amende réglementaire.

Match n° 20578474 du 2 septembre 2018

Soisy sur Seine / Montgeron * D4/B

Courriel de Montgeron nous avisant du forfait de son équipe pour cette rencontre, en date du 31 août 2018.
1er forfait de Montgeron.

Match n° 20578082 du 9 septembre 2018

Epinay Athlético / Paray Fc * D3/A

Courriel d'Epinay Athlético demandant le report de cette rencontre compte tenu de l'occupation du stade et du terrain par la Mairie d'Epinay sous Sénart (forum des Associations).
Accord de la Commission.
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 20578083 du 9 septembre 2018

Aigle Fertoise / Milly-Gatinais * D3/A

Accord des deux clubs via footclub pour inverser la rencontre compte tenu des fermetures des Stades Carnot et Jean Segar-lard.
Accord de la Commission.
Le match retour aura donc lieu à la Ferté Allais le 3 février 2019.

+45 ANS

Demande de changement de terrain via Footclub

Saint Vrain / Aop Corbeil * Poule D

Accord de la Commission

Commission Départementale du Football d'Animation

Membres : D.MEE, P.MOUFLARD, C.VANDARD, M-C. PER-
RAUT, H.ELOUMAMI

CDFA : D.ROY

CD : V. POLLET

Excusés : M.BAKKOUCH, R.DIAZ, Y.JEGOU, S.AIME, S.DAU-
GUET, J.FREDAL

PV du 03 septembre 2018

Courrier des clubs

FC BALLANCOURT : pris note

CS BRETIGNY : pris note

US PALAISEAU : pris note

AS ST GERMAIN LES ARPAJON : pris note

ES VILLABE : pris note

RAPPEL

Réunions des clubs le lundi 17 Septembre à partir de 19
heures à la salle de l'INSTITUT DU DISTRICT DE L'ESSONNE
A 19H00 U6-U7 ET U8-U9

A 20H30 U10-U11 ET U12-U13

Présence obligatoire